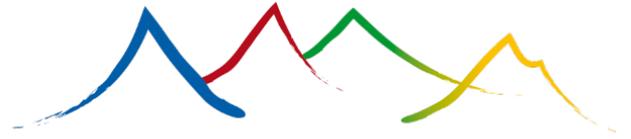


Contrat de  
Transition  
ÉCOLOGIQUE ET  
SOLIDAIRE



**PETR**  
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

# BILAN ANNUEL N°1 CTES

Période : JANVIER 2019 - MAI 2020



• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

**ADEME**



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie



PRÉFÈTE  
DES HAUTES-ALPES



TERRITOIRE DE MONTAGNE • TERRITOIRE D'ÉNERGIE • TERRITOIRE DE PROJETS

# Bilan Année 1 CTES

---

## Table des matières

Introduction .....	2
1. Le dispositif du CTES est-il adapté aux besoins du territoire ? (pertinence).....	3
2. Cohérence interne et externe avec les autres dispositifs (cohérence).....	4
A. Cohérence externe.....	4
B. Cohérence interne .....	7
3. La mise en place du dispositif sur le territoire .....	10
A. Gouvernance.....	10
B. La communication, et la mobilisation autour du CTES : les actions de sensibilisation à la transition écologique et solidaire, les événements annulés ou impactés par la crise sanitaire .....	11
4. Les résultats escomptés ont-ils été atteints ? Que donnent-ils en regard avec les moyens engagés ? le bilan quantitatif (Efficacité) .....	20
A. Commentaires généraux.....	20
B. Détail pour chaque orientation.....	21
5. Quels sont les effets induits par le dispositif (les résultats peuvent être atteints et ne pas produire les effets escomptés) .....	33
6. Retour sur les freins rencontrés.....	35
Conclusion et perspectives.....	36



## INTRODUCTION

Ce document a été fait par l'équipe du PETR et validé par son Président, il expose une analyse interne du dispositif du Contrat de Transition Ecologique et Solidaire mis en place sur le territoire du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras en Avril 2019. Il est important de souligner que les dates d'évaluation choisies pour les bilans quantitatifs et qualitatifs sont différentes. En effet, le bilan qualitatif prend en compte une partie de l'émergence du Contrat de Transition Ecologique et Solidaire, et évalue la cohérence du dispositif avec les programmes déjà en place sur le territoire. Quant au bilan quantitatif, il prend comme repère de ses mesures la date de signature du contrat, soit le 25 avril 2019.

Ce document de travail est réalisé sur mesure pour notre territoire et se veut d'être autant que possible le reflet de notre expérience à N+1.

### Quelques éléments de contexte :

- 2017 : Sollicitation de l'Etat
- 2018 : mise en place du CTES, choix des axes
- 2019 : Signature du CTES le 25 avril
- 2020 : 1 an du CTE :

*Le CTES aujourd'hui, en quelques chiffres*



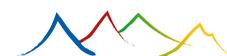
## Le Contrat de Transition Ecologique et Solidaire

du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

*1 équipe dédiée*



CONTRAT DE  
Transition  
Ecologique et  
Solidaire





## 1. LE DISPOSITIF DU CTES EST-IL ADAPTE AUX BESOINS DU TERRITOIRE ? (PERTINENCE)

En 2018, l'Etat a sollicité le PETR pour mettre en place ce dispositif expérimental, et ce pour plusieurs raisons :

- **La bonne gestion des fonds drainés** par le PETR (CEE, LEADER) et l'étiquette TEPCV en font un territoire exemplaire.
- **Un contexte favorable** : des élus engagés, un territoire de projets, adapté à cet outil qui fournit un cadre, rend visible des actions et incite les acteurs à s'engager encore davantage.

Une stratégie a été élaborée par le PETR avec les acteurs institutionnels et les différents partenaires du contrat :

*“Le changement climatique en territoire et stations de montagne  
& la transition écologique par l'économie circulaire”*

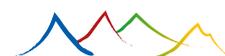
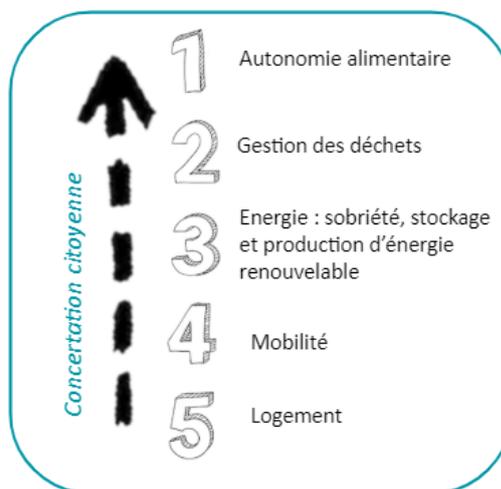
La crise écologique et sociale impose aux pouvoirs publics d'adopter comme priorité la satisfaction des besoins primaires des générations actuelles et futures. Redéfinir ces besoins primaires avec les citoyens, et en faire une priorité, ont été pris en compte pour la définition des axes du Contrat de Transition Écologique et Solidaire. La transition écologique et sociale exige un renouveau de l'intervention collective et publique, et cela dans une dynamique de concertation et de faire ensemble.

A la demande du MTES, il a été proposé de recentrer les thématiques/ orientations en lien avec une dizaine de projets phares. L'objectif était alors de signer le contrat rapidement pour lancer la dynamique nationale. Le MTES avait demandé de choisir un seul axe de travail (ex : la méthanisation, ou l'alimentation) et c'est le PETR qui a choisi de décliner le concept de Transition Écologique en plusieurs axes, considérant que restreindre ce concept à un de ses outils n'aurait pas fait sens sur le territoire, la transition étant transversale à de nombreuses thématiques. Cependant, il a été demandé par le ministère de réduire au maximum le nombre d'axes, pour simplifier la perception du CTES et la communication qui en serait faite. C'est la raison pour laquelle certaines thématiques (biodiversité, social) sont transversales au contrat et n'apparaissent pas comme axes. Les axes de travail envisagés sur la période de contractualisation pour répondre à la stratégie globale définie précédemment ont été sélectionnés en interne.

5 axes ont été retenus. Au vu des financements d'animation et de suivi des thématiques il a été vu que les trois premiers axes seraient suivis par le PETR, et que le Département serait en charge de la Mobilité et du Logement.

Ces axes ont été alimentés par des projets structurants du territoire et déterminés en fonction de leur articulation possible avec les stratégies existantes, à savoir le projet de territoire, le projet de PCAET, le LEADER, ainsi qu'avec les missions et programmes en place sur le PETR.

Deux axes transversaux sont également sur ce contrat :  
L'axe d'animation territoriale  
et l'axe de communication et concertation citoyenne

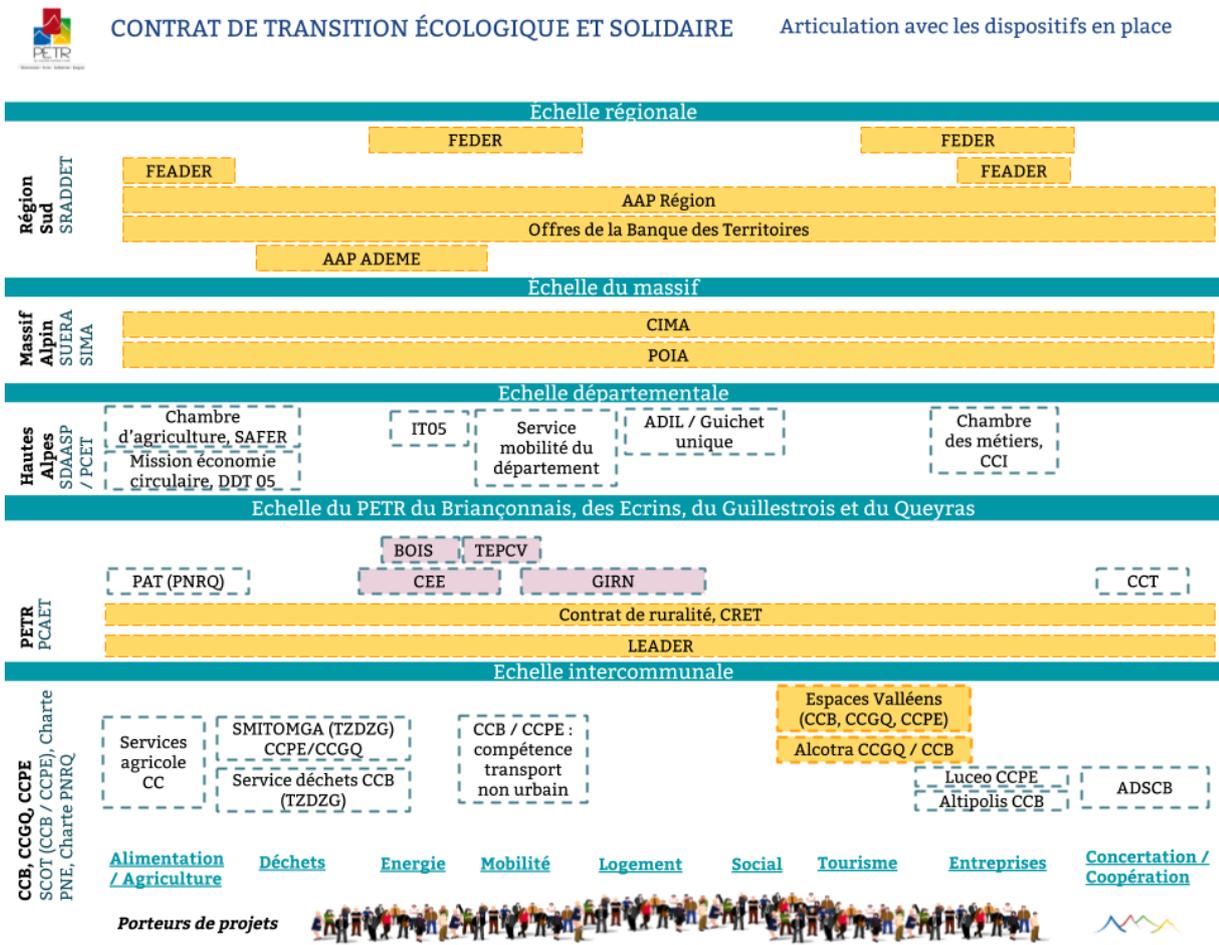




## 2. COHERENCE INTERNE ET EXTERNE AVEC LES AUTRES DISPOSITIFS (COHERENCE)

### A. Cohérence externe

Comment le dispositif s'articule-t-il avec les outils déjà en place ? Il est important de dresser un état des lieux de l'articulation des aides en place avant la signature du CTES, afin de pouvoir y voir clair sur l'inclusion du CTES parmi les nombreux programmes, missions et actions portés par les différentes collectivités et organisations. Ce document ci-après doit être lu de bas en haut, il part des besoins du territoire pour arriver à l'échelle régionale.



Quelques explications sur la lecture de la figure ci-dessus :

Ce premier schéma correspond à un état des lieux des différents dispositifs en cours avant la signature du CTES, il doit être lu de bas en haut. Les porteurs de projets font émerger des thématiques prioritaires sur le territoire (alimentation, entreprises, mobilité etc...). A gauche du schéma figurent les différentes échelles territoriales, ainsi que les cadres réglementaires associés. Les cadres oranges sont ceux qui correspondent à des dispositifs de financement, les cadres gris à des dispositifs de suivi/accompagnement de projets et enfin les cadres roses à des programmes qui sont aujourd'hui terminés.



## Commentaires :

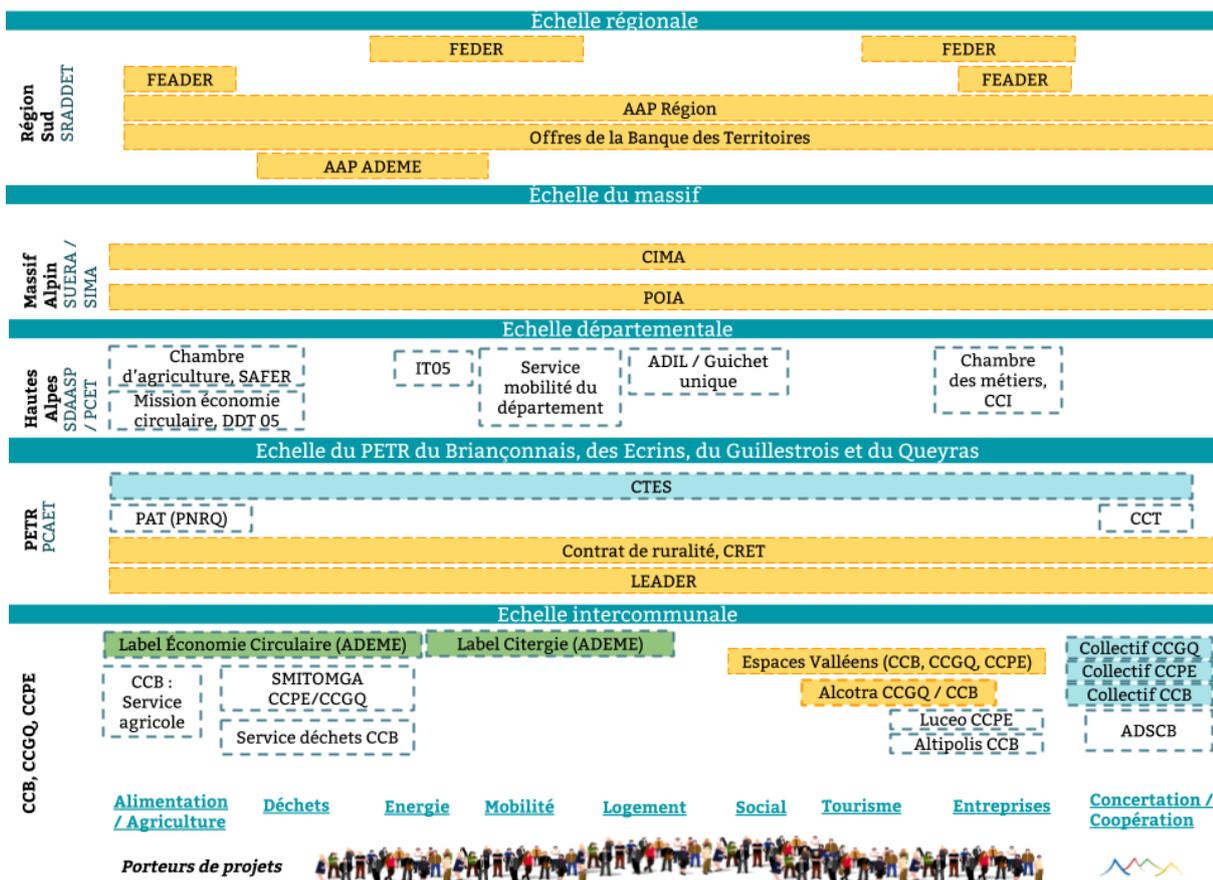
- Sur les thématiques Alimentation et Déchets, les soutiens existent mais sont disparates ; la CCB a la compétence Déchet (traitement et collecte), la CCGQ et la CCPE sont en charge de la collecte et ont délégué la compétence traitement, valorisation et prévention au SMITOMGA. L'action Projet Alimentaire Territoriale du PETR est mise en œuvre par le PNRQ à l'échelle du PETR. Un chargé de mission [référence les projets du territoire](#), les suit et les soutient, notamment via leur une mise en réseau.
- Aucune structure ne conduit cette cohérence territoriale à l'échelle du PETR sur les axes des déchets, de la mobilité, du logement, des activités sociales, du tourisme et des entreprises.
- Concernant l'énergie, le PETR (labellisé TEPCV) portait le programme des CEE jusqu'en décembre 2019. Ce programme pourrait être reconduit dans les années à venir. Il a notamment permis le financement de nombreux projets sur le territoire, le suivi de projets "Énergie" s'inscrit donc dans la continuité des actions menées jusqu'alors par le PETR.
- La compétence Mobilité est partagée entre la Région Sud et le département des Hautes Alpes, la cohérence territoriale doit donc être effectuée au niveau du département. On peut néanmoins se questionner sur l'efficacité du suivi des projets d'un territoire de montagne avec de nombreuses contraintes propres à l'échelle départementale. La CCB a la compétence "organisation de la mobilité" et la CCPE a la compétence "Transports non urbains".
- Le Logement a été ciblé par le diagnostic du PCAET en 2019 comme l'une des priorités à cadrer pour atteindre l'autonomie énergétique à l'échelle du PETR. La précarité énergétique est très présente sur le territoire. La préfecture et le département ont conjointement mis en place un guichet unique qui devrait permettre aux logements les plus précaires de bénéficier de conseils. Notons cependant qu'une action massive de rénovation des bâtiments publics avait été mise en place par le PETR via le dispositif de CEE cité précédemment.
- Le Programme LEADER (voir b.cohérence interne ci-après) semble couvrir l'ensemble des thématiques qui émergent des besoins du territoire, il est légitime de se demander si cette animation territoriale pourrait suffire pour coordonner et rendre visible les projets du territoire. Le Programme LEADER détient une enveloppe de fonds européens et régionaux dédiés aux porteurs de projets adéquats au [programme](#) construit pour la période 2014-2020. Il n'apporte cependant pas de soutien aux projets qui ne sont pas finançables par ces mêmes fonds. La cohérence de l'articulation du CTES avec le dispositif LEADER réside donc dans leurs fonctions respectives. Le CTES assure une visibilité des projets sur des axes très larges, et propose une aide à la recherche de fonds de manière générale. Dans ce cadre il dirige les porteurs vers le programme LEADER lorsque les conditions y sont propices. Le LEADER demeure un outil de financement, et le CTES un outil de visibilité/coordination de projets à l'échelle du territoire du PETR, et d'aide à la gestion de projet et à la recherche de fonds.
- La concertation citoyenne est un axe important qui à l'échelle du territoire (avant la signature du CTES) était travaillé par l'ADSCB/Le Comptoir des Assos (notamment via le Média des Acteurs) ainsi que par le PETR via un Club Climat et Transition créé en 2018 dans le cadre du projet de PCAET. Le Conseil de Développement du territoire, association indépendante constituée en 2016, est inactif à ce jour.
- Il existe une cohérence à l'échelle du département sur de nombreuses thématiques, notamment le Social (leurs nombreuses actions ne peuvent figurer sur le graphe par manque d'espace, mais il est possible de les consulter [ici](#)), cependant la typographie de ce territoire de montagne (enclavé notamment en raison de ses infrastructures de communication) rend difficile la remontée des projets locaux à cette échelle et par conséquent la concordance du suivi et des différents dispositifs avec les besoins réels du territoire.
- On voit que l'ADEME et la Caisse des Dépôts et Consignations (financeurs présents aux comités techniques, avec d'autres acteurs institutionnels en général éloignés des projets de territoire) ont peu de contact direct avec les dispositifs du territoire (sauf cœur de ville pour Briançon avec Banque des Territoires, et TZDZG pour l'ADEME). Un lien direct entre les acteurs institutionnels et les porteurs de projets restait à approfondir.

Après la signature du CTES :



**CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE**

Articulation avec les dispositifs en place



4 nouvelles structures/dispositifs sont apparues en 2019-2020 : les collectifs citoyens “en transition” (ci-dessus Collectifs CCGQ, CCPE, CCB); Un contrat (le CTES) et deux labels émergent (Economie circulaire et Cit’ergie - à l’heure actuelle les EPCI du territoire ne se sont pas portés candidats à ces labels, le PETR entend encourager et coordonner les candidatures).

Commentaires :

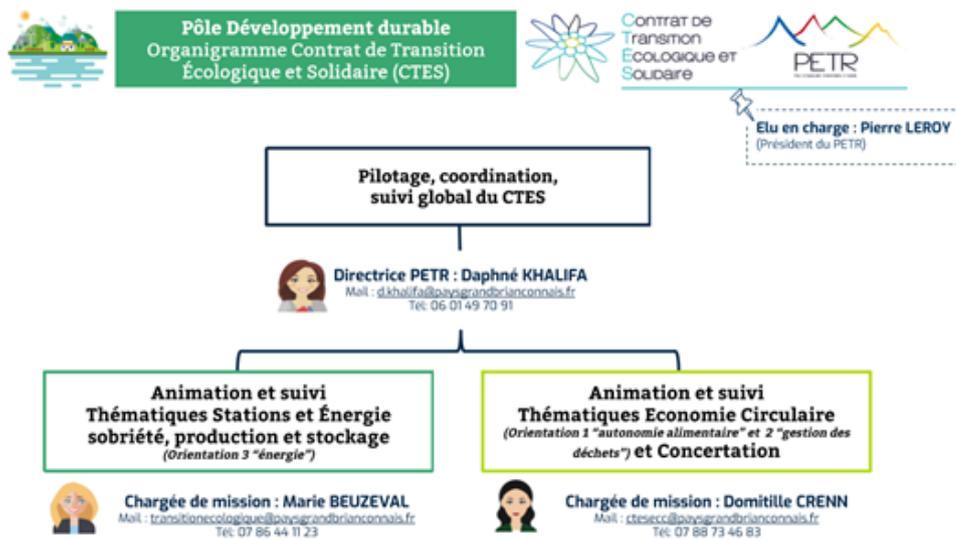
- Le CTES propose du suivi/accompagnement de projet sur le thème de l’alimentation. Cette action doit être coordonnée avec celle effectuée par le PNRQ dans le cadre de la démarche PAT.
- Le CTES comprend un axe transversal “Concertation” qui traite de la concertation citoyenne, de la communication et la sensibilisation. Dans ce cadre il inclut le Club Climat et Transition. Afin de coordonner les actions effectuées sur le territoire, nous avons travaillé avec les acteurs locaux dont l’ADSCB. Aujourd’hui, le Média des Acteurs impulse l’envie de faire via des ateliers thématiques larges, qui regroupent les acteurs du territoire. Ces mêmes acteurs se réunissent ensuite pour approfondir leurs réflexions, desquelles émergent des projets. Ces projets sont suivis par les chargés de mission CTES et le CCT va chercher ce qui sort des ateliers pour en faire des projets. D’autres groupes de travail peuvent également se monter selon les motivations des membres du CCT sans passer les ateliers thématiques.
- L’émergence des collectifs citoyens sur le territoire va modifier ce fonctionnement, une coordination doit être trouvée pour que les services de l’Etat puissent contribuer au développement des projets citoyens via le CTES et son axe “concertation”.



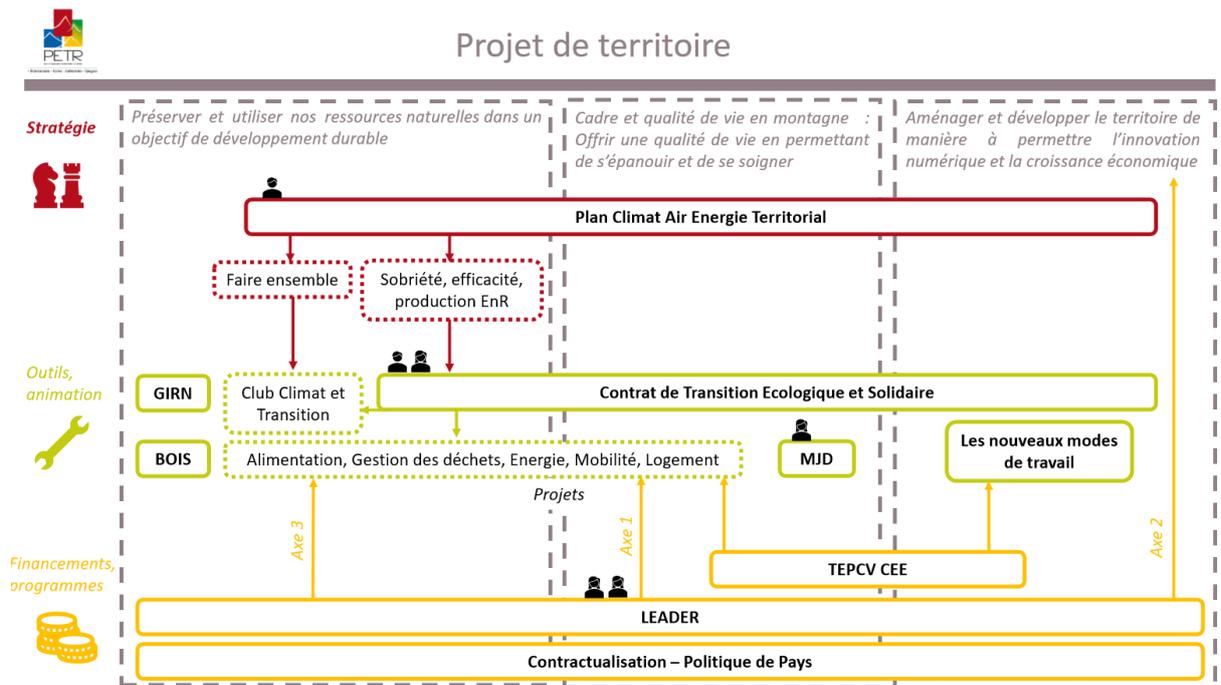
- Si le Label Économie Circulaire de l'ADEME était porté par les différentes communautés de communes du territoire (le PETR ne peut pas obtenir ce label), il pourrait être intéressant que le PETR coordonne la démarche à l'échelle du territoire dans le cadre du CTES. La constitution d'un groupe de travail PETR/EPCI Economie circulaire est prévue même si les EPCI ne se sont pas portés candidats au Label.
- De même pour le Label Cit'ergie de l'ADEME. Le PETR ne peut pas porter le Label Cit'ergie qui est à destination des EPCI uniquement mais le PETR va travailler au diagnostic et à la mobilisation des EPCI pour qu'ils soient candidats.

## B. Cohérence interne

Le CTES est animé par 2 missions distinctes et coordonné par la Direction du PETR :



Articulation du CTES avec les dispositifs en place :



Présentation globale du PETR et de ses missions à travers le projet de territoire			
		Axes	Missions / articulation
<b>Orientation 1</b>	<b>Préserver et utiliser nos res-sources naturelles dans un objectif de développement durable</b>		
	Mesure 1	Mise en valeur et développement de la filière bois	<b>Mission Bois</b> début d'année, charte forestière
	Mesure 2	Confirmer la transition énergétique et écologique du territoire	<b>PCAET / CTES</b> signé en avril (Orientation 3 CTES pour l'énergie)
	Mesure 3	Gérer les risques naturels et les aléas du territoire	<b>Mission GIRN</b> début d'année
	Mesure 4	Faire vivre l'agriculture, les savoir-faires et l'artisanat de montagne	<b>LEADER/Orientation 1 CTES</b>
<b>Orientation 2</b>	<b>Cadre et qualité de vie en montagne : Offrir une qualité de vie en permettant de s'épanouir et de se soigner</b>		
	Mesure 1	Maintenir et développer l'offre de santé et de bien-être	
	Mesure 2	Permettre la mobilité douce	<b>TEPCV CEE/ LEADER/Orientation 4 CTES</b>
	Mesure 3	Améliorer l'habitat en zone de montagne	<b>LEADER/CEE</b>
	Mesure 4	Bien vivre la saisonnalité	
<b>Orientation 3</b>	<b>économique</b>		
	Mesure 1	Soutenir et développer l'économie touristique	
	Mesure 2	Favoriser l'emploi sur le territoire	
	Mesure 3	Faciliter l'accès et les usages au numérique	

**Pertinence par rapport au projet de PCAET et aux compétences des collectivités :** le projet de PCAET fixe un cadre réglementaire dans lequel les actions du territoire s'inscrivent et suit les lignes directrices suivantes :

(Pour plus d'informations cliquez [ici](#))

#### Les orientations opérationnelles du territoire

0	Pilotage, animation et suivi du Plan Climat Air Energie Territorial
1	Diminuer la consommation d'énergie dans le secteur et dans le secteur tertiaire
2	Diminuer les émissions de gaz à effet de serre notamment sur les secteurs des mobilités et des transports.
3	Développer les énergies renouvelables, pour atteindre 100 % d'autonomie énergétique en 2050
4	Développer la résilience des activités socio-économiques du territoire pour mieux s'adapter aux effets du changement climatique
5	Les ressources naturelles locales comme atouts majeurs de la résilience du territoire face aux changements climatiques.

Le projet de PCAET prend directement en compte les divers cadres réglementaires/compétences des communautés de communes qui forment le territoire du PETR, ainsi que les cadres régional et départemental.

Liens avec le Programme LEADER :

Axes LEADER		Art.
<b>Axe 1</b>	<b>Agir pour des conditions de vie et d'installation accessibles plus accessibles</b>	<b>CTES</b>
	FA1 : Se mobiliser pour augmenter l'offre de logement et faciliter l'accès à l'habitat	0.5
	FA2 : Se mobiliser collectivement pour diminuer les dépenses énergétiques des logements	0.5 / 0.3
	FA3 : Encourager les initiatives pour une mobilité soutenable et durable	0.4
<b>Axe 2</b>	<b>Soutenir l'initiative et l'esprit d'entreprise</b>	
	FA4 : Orienter sur les opportunités économiques, et les besoins en compétences du territoire	
	FA5 : Stimuler la transmission et la reprise des entreprises du territoire	
	FA6 : Soutenir les apports innovants pour l'économie du territoire	
<b>Axe 3</b>	<b>Cultiver au quotidien les valeurs fédératrices et le lien au territoire</b>	
	FA7 : Soutenir le 'consommer local' et les circuits courts	0.1
	FA8 : Expérimenter le "tourisme de proximité endogène"	
<b>Axe 4</b>	<b>Coopérer avec d'autres territoires</b>	
	FA9 : Coopération	

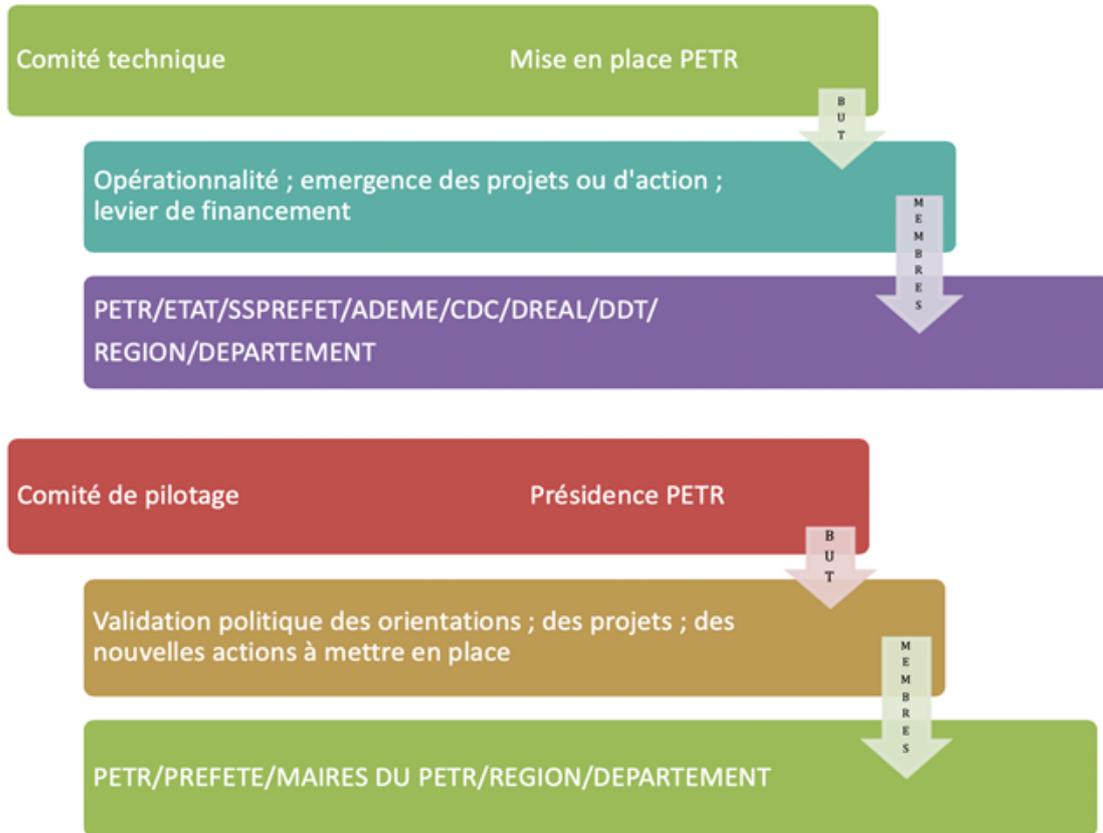
**Synthèse :**

Le CTES s'inscrit dans les besoins du territoire en assurant une cohérence territoriale de projets sur les thèmes des déchets et de l'énergie. Il permet de rendre visible aux services de l'Etat qui ne sont pas directement présents sur le territoire mais aussi aux collectivités et à tous les partenaires du CTES des initiatives locales et de faire émerger des projets novateurs qui à terme pourront être dupliqués. Cependant, il faut renforcer l'articulation qui pourrait être faite avec l'action du Parc Naturel Régional du Queyras sur l'Alimentation et l'agriculture dans le cadre de la démarche de PAT à l'échelle du PETR. Il faut également revoir les objectifs et la structuration du Club Climat et Transition - thématique transversale de concertation citoyenne, notamment en raison de l'émergence des collectifs citoyens en transition.



### 3. LA MISE EN PLACE DU DISPOSITIF SUR LE TERRITOIRE

#### A. Gouvernance



Comités organisés à ce jour (9 comités techniques, 2 comités de pilotage) :

<u>Comités techniques</u>	<u>Comités de pilotage</u>
CoTech n°1 : 6 novembre 2018	CoPil n°1 : 5 décembre 2018
CoTech n°2 : 16 novembre 2018	CoPil n°2 : 4 décembre 2019
CoTech n°3 : 18 décembre 2018	
CoTech n°4 : 17 janvier 2019	<u>Date de signature du CTES</u>
CoTech n°5 : 7 février 2019	le 25 avril 2019
CoTech n°6 : 1er mars 2019	
CoTech n°7 : 7 avril 2019	
CoTech n°8 : 12 septembre 2019	
CoTech n°9 : 9 janvier 2020	



Les comités techniques sont l'instance qui permet aux porteurs de s'adresser directement aux partenaires institutionnels du contrat : l'ADEME, la Banque des Territoires, la DDT, la DREAL, le Cerema, le Département des Hautes Alpes, et l'Etat via le sous-préfet de Briançon. Ces partenaires se montrent disponibles en dehors des comités techniques pour faire avancer les projets en cours et répondre aux interrogations des porteurs de projets. D'autres membres peuvent être conviés à ce comité à titre exceptionnel s'ils sont porteurs d'informations utiles aux projets. Aussi, régulièrement sont conviés la cheffe de projet LEADER, ainsi que les représentants des EPCI du territoire.

Les comités de pilotage assurent du bon déroulé des opérations en fonction des objectifs fixés, et entretiennent une dynamique au sein des différents acteurs impliqués notamment via une **charte d'engagement**. Cette charte évolutive permet de regrouper les acteurs qui souhaitent s'engager dans la transition écologique et solidaire autour d'actions communes.

## B. La communication, et la mobilisation autour du CTES : les actions de sensibilisation à la transition écologique et solidaire, les événements annulés ou impactés par la crise sanitaire

La communication autour du CTES :

*Les temps forts 2019 :*

- 17 janvier : En présence du Ministère et des partenaires financiers, présentation de tous les acteurs et porteurs de projets privés, publics, associatifs du contrat. Le lendemain, visite de terrain au Prorel sur les projets stations (éolien, solaire, hydro).
- Présentation du CTES aux communautés de communes du territoire
- Janvier : Participation du Président et de la Directrice du PETR aux assises Européennes de la Transition Énergétique à Dunkerque
- 2 avril : Déjà Demain, Évènement lançant la dynamique CTES sur le territoire en rassemblant 36 communes et 700 personnes autour de la Transition Écologique
- 25 avril : signature du Contrat de Transition Écologique en présence d'Emmanuelle Wargon
- 25-27 septembre : Participation aux journées TEPOS à Clamecy
- 23 novembre : Co-organisation de l'atelier alimentation, rassemblant de nombreux acteurs du territoire
- 28 novembre : Le Contrat de transition écologique et solidaire du PETR mis à l'honneur dans le cadre du "tour de France des solutions", devant le 1er ministre, Edouard Philippe (cf. photo)
- 4 décembre : Conférence des maires et 2ème comité de pilotage



*La communication et les outils mis en place :*

- Création et diffusion d'un flyer "idée projet"
- Création de 6 roll ups : Le Contrat de transition écologique et solidaire ; La transition écologique en territoire de montagne ; Vers l'autonomie du territoire dans l'alimentation et la gestion des déchets ; Vers une transition collaborative et citoyenne ; Les énergies : sobriété, production et stockage d'énergies renouvelables ; Le Contrat de Transition Écologique et Solidaire : un outil au service des acteurs du territoire
- Création d'un onglet "votre projet" sur la page d'accueil du [site internet du PETR](#)
- Publication d'actualités en lien avec le CTES sur le site internet du PETR et [sa page Facebook](#)
- Embauche d'une stagiaire "communication" de 4 mois : amélioration du site internet, création de visuels, etc.



**Vous avez un projet ?**

Dans le cadre du **Contrat de Transition Écologique et Solidaire**, le PETR propose **une aide aux projets collectifs** qui soutiennent la transition écologique



**ZOOM : LE CTES**

C'est un outil qui associe les collectivités locales et les entreprises d'un territoire afin d'engager une conversion du tissu économique local autour de projets durables et concrets.



**POUR QUI ?**

Le CTES est un outil au service des projets portés par les citoyens, les associations et les entreprises.



**COMMENT ?**

- L'appui du territoire
- Une aide technique, financière et administrative
- Une mise en relation avec les structures publiques pour la mobilisation des fonds nécessaires
- Un réseau



**TERRITOIRE DE MONTAGNE - TERRITOIRE D'ÉNERGIE - TERRITOIRE DE PROJETS**

Envoyez vos projets : [ideeprojet@paysgrandbrianconnais.fr](mailto:ideeprojet@paysgrandbrianconnais.fr)



Plus d'infos sur : <http://www.paysgrandbrianconnais.fr/>  
<https://www.facebook.com/PETRpgb/>

*Les événements annulés ou reportés en raison de la crise sanitaire :*

- Ateliers de sensibilisation à la transition écologique, l'économie circulaire et à la sobriété énergétique dans le cadre la GreenWeek du lycée d'altitude de Briançon prévus le 17 mars 2020 (annulé)
- Ateliers de sensibilisation à la transition écologique dans le cadre de la matinée "Tous éco-citoyens" du collège des Garçons de Briançon prévus le 10 avril 2020 (annulé)
- Présentation du dispositif CTES dans le cadre du petit déjeuner « Entreprendre la Transition » sur la thématique "Economie circulaire, c'est possible" dans le cadre du projet ALCOTRA "Terres MonViso - Eco : économies vertes" à Eygliers prévue le 7 avril 2020 (reporté à une date inconnue)
- Séminaire CEREMA "Montagnes en transition(s) Quelle complémentarité des ingénieries ?" prévu le 18 & 19 juin à Puy Saint André (reporté à une date inconnue)
- Forum de l'énergie prévu en juin 2020 (reporté à l'automne)



**2 avril**  
18h30 - 22h30  
**En direct**  
**du TDB**

# Une action phare : Déjà Demain, 36 communes en Transition

**Objectif de l'événement** : « rentrer dans les maisons » pour toucher un maximum de citoyens. Discuter du Plan climat et valoriser le Contrat de Transition Écologique et Solidaire. Donner envie aux citoyens d'être acteurs de la transition.

**Déroulement de la soirée :**

Le film « Après-demain » de Cyril Dion a été diffusé dans 36 communes du territoire. Des référents présents dans **chaque commune** ont accueilli les citoyens souhaitant voir le film et échanger lors d'un temps convivial.

La projection a été suivie d'une soirée débat au Théâtre du Briançonnais, et **retransmise en direct sur la chaîne locale DICI TV**. Cette soirée était animée par Yannick Régner (CLER), et s'est déroulée en présence de **Cyril Dion** et de **Pierre Leroy, Président du Pays Grand Briançonnais (PETR)**.

**Les citoyens pouvaient envoyer leurs questions en direct pendant le débat !**



**856 citoyens mobilisés**

**403 présents pour le débat**



**Coût de l'opération : 4 473,20 €**

**Une soirée largement relayée dans les médias**

**Radio : La RAM**

**Télévision : D!ciTV**

**La presse locale**

**BRIANÇON** Environ 600 personnes ont participé au débat  
**Débat sur la transition écologique : le transport au cœur des préoccupations**

**ARVIEUX**  
**Vingt personnes réunies pour regarder le film "Après demain", suivi du débat**

Mardi soir, vingt habitants d'Arvieux s'étaient réunis au village vacances Les Esquirousses pour regarder le film réalisé par Cyril Dion, "Après demain". Organisé par le PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural, le Grand Briançonnais), en présence de Pierre Leroy, président du PETR et du réalisateur, l'événement était en lien avec le plan climatique air-énergie-territoire et le contrat de transition écologique et solidaire du territoire. Le Queyras est déjà très sensibilisé aux efforts climatiques. Durant l'apéritif dînatoire apporté par les habitants, il a été question, entre autres,



La projection a eu lieu dans une salle du village vacances Les Esquirousses, équipée d'un téléviseur, d'un accès à Internet et d'un grand écran. Photo Le Du/Ofelle VARET

des toits équipés en panneaux photovoltaïques d'Ener'guil, des réseaux de chaleur avec les chaufferies à bois. Certains ont cité les vacanciers qui s'intéressent aux moyens mis en œuvre comme les panneaux solaires pour l'eau chaude.

Extrait du Bilan 2019 du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras



# Contrat de Transition Écologique et Solidaire

## MOYENS HUMAINS



- 1 coordinatrice et directrice : Daphné Khalifa



- 1 chargée de mission Transition Écologique à 100% : Marie BEUZEVAL



- 1 chargé de mission Economie Circulaire et Concertation à 100% : Quentin DU PONTAVICE

- Elu référent : Pierre LEROY

**Missions financées par l'ADEME et le FNADT à 80%**

2,5 agents, une ingénierie territoriale qui :

1. Fait émerger de nouvelles dynamiques
2. Réunit les porteurs de projets et les experts et financeurs, pour agir comme "accélérateur de projets"
3. Fait du lien entre les acteurs privés, les collectivités et les initiatives citoyennes
4. Mobilise un réseau bénéfique aux porteurs

## Articulation du CTES avec la stratégie territoriale

	Economie Circulaire et Concertation	Transition Écologique
<b>Projet de Territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Confirmer la transition énergétique et écologique du territoire</li> <li>➢ Faire vivre l'agriculture, les savoir-faires et l'artisanat de montagne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Confirmer la transition énergétique et écologique du territoire</li> <li>➢ Permettre la mobilité douce</li> <li>➢ Améliorer l'habitat en zone de montagne</li> </ul>
<b>LEADER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ FA7 : Soutenir le 'consommer local' et les circuits courts</li> <li>➢ Axe 4 : Coopérer avec d'autres territoires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ FA1 : Se mobiliser pour augmenter l'offre de logement et faciliter l'accès à l'habitat</li> <li>➢ FA2 : Se mobiliser collectivement pour diminuer les dépenses énergétiques des logements</li> <li>➢ FA3 : Encourager les initiatives pour une mobilité soutenable et durable</li> <li>➢ FA8 : Expérimenter le "tourisme de proximité endogène"</li> </ul>
<b>Energie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Carnets de Montagne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ PCAET/TEPCV, CEE, Formation ME</li> </ul>

Extrait du Bilan 2019 du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras



## CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE Le fonctionnement

Le PETR s'est engagé le **25 avril 2019** dans un **Contrat de Transition Écologique et Solidaire (CTES)**. Mis en place dans un esprit de travail partagé entre l'Etat et les territoires ruraux, il permet de faire émerger de nouvelles dynamiques venant du territoire sur les questions de transition écologique. Les porteurs de projets ont ainsi un **lien direct** avec les services de l'Etat, et les services de l'Etat bénéficient d'une **vision de l'ensemble des projets du territoire**.

### Comment ça marche ?

<p><b>Pour qui ?</b> </p> <p>Entreprises, collectivités, associations et tous les citoyens du territoire du PETR</p>	<p><b>Quels soutiens ?</b> </p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Le financement de projets au cas par cas, dossiers préférentiels pour les appels à projets</li> <li>❖ Une aide technique et administrative</li> <li>❖ L'appui du territoire</li> <li>❖ Un réseau</li> </ul>	<p><b>Contact</b> </p> <p><a href="mailto:ideeprojet@paysgrandbrianconnais.fr">ideeprojet@paysgrandbrianconnais.fr</a></p>
---	---	---

**Les institutions partenaires :** ADEME, DREAL, Banque des Territoires, DDT, CEREMA, Région Sud



**Le plus : un lien direct avec les partenaires via les comités techniques !**

### Les cinq orientations

**Un partenariat étroit avec le Département des Hautes Alpes, en charge des orientations 4 et 5**

**Concertation citoyenne** 

- 1** Autonomie alimentaire  
*3 projets inscrits,*
- 2** Gestion des déchets  
*6 projets inscrits, 1 en émergence*
- 3** Energie : sobriété, stockage et production d'énergie renouvelable  
*8 projets inscrits, 10 en émergence*
- 4** Mobilité  
*4 projets inscrits*
- 5** Logement  
*2 projets inscrits*



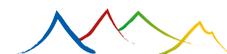
### Une charte d'engagement, un réseau

- CCB, CCPE, CCGQ
- Mairie de Briançon
- Mairie de Risoul
- PNE, PNRQ
- CDA
- SEVE
- Alp'Services
- EXtruflex
- SyME05
- LPO PACA
- Collège des Garcins
- Club Climat
- RDSB
- Next Financial
- Tuta'p
- ARPE-ARB
- Ener'Guil
- ADSCB
- Gens des Hauts
- COSMOS
- Mairie de Villard Saint Pancrace
- Fondation Edith Seltzer
- Unis-verts, Lycée d'Altitude
- Environnement et Solidarité
- Collectif Guillestrois en Transition
- Conseil de développement du PETR
- Chambre d'agriculture 05



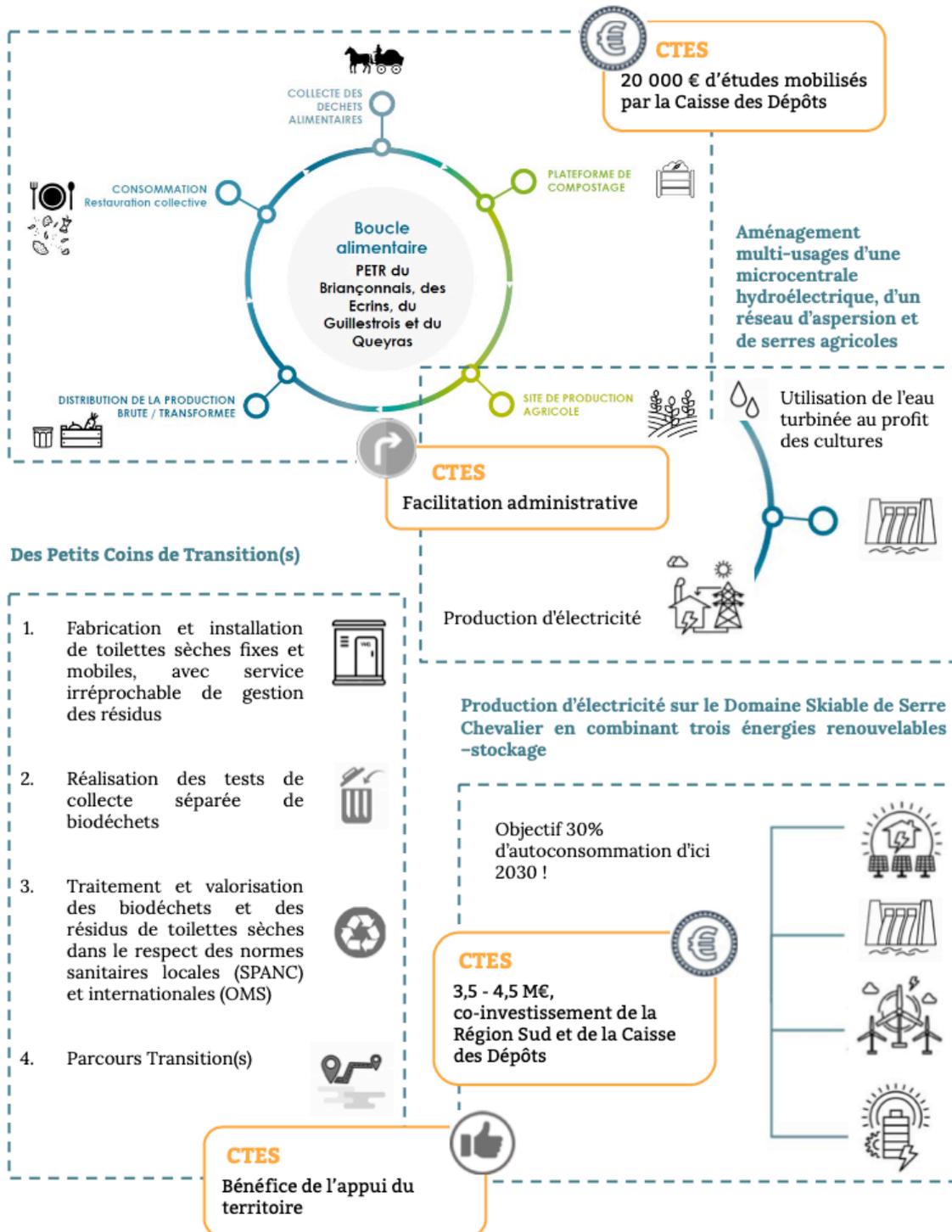
**... une charte évolutive ! Contactez-nous si vous souhaitez y adhérer**

Extrait du Bilan 2019 du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras



## CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE Quelques projets déjà inscrits

### Étude préliminaire à la mise en place d'un Pôle d'Économie Circulaire



Extrait du Bilan 2019 du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras



## CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE Focus sur les stations



### Le CTES, un contrat sur mesure qui doit considérer les spécificités du territoire



**80% de l'économie du territoire**

Moteurs du tourisme et de l'économie des hautes vallées, les stations doivent faire face aujourd'hui à des mutations et des difficultés, notamment dues à la durée d'enneigement.



**64% de résidences secondaires**



Par ailleurs, elles se doivent d'améliorer plusieurs dimensions structurantes et majeures que sont la réhabilitation de l'immobilier, la modernisation de leur offre touristique et la diversification des activités, tout en poursuivant l'effort en matière d'accessibilité.



**33% de l'emploi total**

#### Les stations se mettent au vert !

Campagnes de ramassage de déchets, production d'énergie renouvelable, protection des espèces protégées : autant d'efforts à valoriser !



#### Valoriser les initiatives des stations



- Assurer la reproductibilité des projets de stations pour des projets expérimentaux et/ou exemplaires en termes de transition écologique
- Création en cours d'un livret de retour d'expérience du travail du PETR avec les stations, et d'outils faciles pour mettre les stations en transition
- Encourager une dynamique d'entraide au sein des stations, faire en sorte que les stations les plus actives inspirent celles qui ne se sont pas encore lancées

Extrait du Bilan 2019 du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

## CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE Pas de transition écologique sans transition citoyenne !

L'implication de tous les citoyens du territoire est une thématique que le PETR a souhaité inscrire dans le Contrat de Transition Écologique et Solidaire.

Le dispositif principal de cette transition citoyenne est le Club Climat et Transition (CCT) : il s'agit de fournir à tous un cadre de réflexion et de travail pour créer une dynamique de projet.



### Fonctionnement du CCT



**Des groupes de travail thématiques** : discussions ou projets animés par les personnes volontaires, par exemple "stations en transition", "alimentation", "jeunesse", "tiers-lieux"...

**Un accélérateur de projet** : pour challenger les porteurs de projet auprès d'un auditoire volontaire et ouvert à tous !



**Un groupe qui travaille en continu sur le fonctionnement du CCT** : méthodes de travail, communication interne et externe, ouverture à d'autres citoyens...

Deux outils de communication interne, ouverts à tous : un forum (<https://framateam.org/clubclimatpetr/>) et une liste de diffusion ([clubclimatgrandbrianconnais@framalistes.org](mailto:clubclimatgrandbrianconnais@framalistes.org))



### A ce jour, quelques données sur le CCT :

- ❖ Une **quarantaine de membres inscrits** dans la base de données
- ❖ **6 Clubs Climat et Transition** en 2019
- ❖ Un évènement le 2 avril 2019 mobilisant environ **700 personnes** sur les **36 communes du territoire** autour de la projection du film "Déjà Demain" et du débat entre Pierre Leroy et Cyril Dion
- ❖ Un **site internet** qui propose une rubrique "Concertation Citoyenne", sur laquelle chacun peut communiquer son avis

Extrait du Bilan 2019 du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras



## Le partage d'expérience

Le Président et la Directrice du PETR sont intervenus à la demande du CLER, Réseau pour la transition énergétique, pour animer une WEB CONFÉRENCE sur le processus de mise en place du Contrat de Transition Écologique et Solidaire (CTES) du territoire du PETR

Date : 30 avril - Nombre de personnes connectées : 42



Contrat de  
Transition  
Écologique

### CONTRATS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE : ÉCHANGEZ AVEC LE GRAND BRIANÇONNAIS



Loc des Partils

Capture écran <http://www.territoires-energie-positive.fr>

#### ÉCHANGEZ AVEC UN TERRITOIRE SIGNATAIRE !

Le PETR du Grand Briançonnais, membre du réseau TEPOS, s'est lancé dans la démarche en 2018 et signera son contrat le 25 avril prochain. Il ambitionne d'en faire un vecteur de la mobilisation des acteurs et citoyens du territoire, comme en témoigne son récent événement "36 communes en transition".

Vous voulez échanger avec un territoire qui a vécu le processus ? Pierre Leroy, maire du Puy-Saint-André et président du PETR, et Daphné Khalifa, directrice du PETR, témoigneront lors d'un web-séminaire le 30 avril de 11h à 12h30 !



CLER RÉSEAU  
POUR LA TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE

La Directrice du PETR est intervenue lors de la journée rencontre ANPP sur la transition énergétique et territoire de projet en binôme avec la coordinatrice du ministère en charge des CTE afin d'illustrer l'apport théorique fait aux participants

Date : 23 septembre à PARIS - Nombre de personnes connectées : 36

Le PETR est membre de l'ANPP association des Pays et des PETR, le Président est membre du conseil d'administration et la directrice membre du club direct

#### Transition énergétique et Territoires de projet – 23/09/2019

Compte rendu

Présentation Sandrine FOURNIS, onseillère en charge des CTE, MTES

Présentation Daphnée KHALIFA, Directrice, PETR Briançonnais, Ecrins, Guillestrois, Queyras sur le CTE



Extrait du Bilan 2019 du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras





## 4. LES RESULTATS ESCOMPTEES ONT-ILS ETE ATTEINTS ? QUE DONNENT-ILS EN REGARD AVEC LES MOYENS ENGAGES ? LE BILAN QUANTITATIF (EFFICACITE)

### A. Commentaires généraux

Un an après la signature du CTES, plusieurs résultats ont déjà été atteints. Certains résultats ont été atteints plus rapidement que prévu par le contrat d'objectif, d'autres suivent les prévisions du contrat. Quelques-uns en revanche sont en deçà des objectifs affichés.

Le nombre total de projets a augmenté :

- 3 projets ont été inscrits au CTES lors du dernier comité de pilotage sur les axes 1 et 2 et un projet a été inscrit sur l'axe 3 alors que l'ambition affichée était de 3 projets sur 3 ans.
- 18 projets ont émergé sur les axes 1, 2, 3 et 4. Aucun projet en émergence sur l'axe 5. Les projets émergents correspondent aux projets qui sont suivis par les chargés de mission et qui ont été présentés en Comité technique mais qui n'ont pas encore été présentés en Comité de pilotage et donc n'ont pas encore été formellement inscrits au CTES.
- Plusieurs projets en cours de définition qui n'ont pas été à ce jour présentés en Comité technique (ni en Comité de pilotage) sont également suivis par les chargés de mission.

En un an 26 entreprises ont été mobilisées, soit en tant que porteurs de projets, soit en participant à divers réunions et ateliers organisés par les chargés de mission CTES, soit en signant un partenariat avec le PETR. L'objectif de 15 sur 3 ans prévu est donc déjà atteint.

3.5 ETP ont été créés en un an dont 3 ETP de chargés de mission dédiés à l'animation du CTES et 0.5 ETP créé dans le cadre d'un projet inscrit (contre 10 ETP créés ou préservés sur 3 ans prévus par le contrat d'objectif). Ce faible résultat s'explique principalement par le fait que les projets sont encore en cours de définition et/ou de démarrage, notamment deux projets à fort potentiel : le projet de boucle alimentaire du Briançonnais et le projet d'expérimentation d'une filière de réemploi des matériaux et reste de chantier sur le nord des Hautes Alpes.

#### Quelques remarques :

- Il est trop tôt encore pour pouvoir évaluer certains indicateurs. Un an après le lancement du CTES, les projets les plus avancés sont en train de se développer mais ne sont pas terminés. Aussi, les impacts réels ne sont pas encore mesurables.
- La difficulté de la collecte de données sur certains indicateurs, ou encore avec certains porteurs de projets (voir bilan qualitatif).
- Certains projets ne peuvent avancer pour diverses raisons soit techniques, soit au vu des élections (ex : les couches lavables, ou encore l'ombrière solaire de Risoul)
- Les porteurs choisissent eux-mêmes les indicateurs de façon assez large, c'est pourquoi il peut être intéressant pour la suite de restreindre les choix et d'orienter les porteurs de projets vers une sélection d'indicateurs plus ciblés et permettant de mieux quantifier leur résultat.
- Les projets inscrits dans le CTES comptent 712 955€ de fonds drainés (A titre de comparaison, l'enveloppe LEADER est de 1 500 000€ de FEADER sur la période 2014-2020). Cependant, il est à noter que le financement de certains projets inscrits au CTES étaient déjà actés avant sa signature. Les financements sont essentiellement des financements de droit commun, ou bien des réponses à des AAP/AMI, il est difficile de déterminer si c'est le porteur qui, en répondant à un appel à projets, a drainé les fonds lui-même, ou bien si c'est la chargée de mission qui via sa recherche de fonds et les informations transmises/le soutien fourni a permis l'obtention des fonds. Ainsi, il n'est pas aisé d'identifier quels financements ont été permis grâce au CTES.



## Le choix des indicateurs

Le CEREMA en charge de cette problématique avait contribué avec le PETR, à dresser une liste d'indicateurs pour chaque orientation. Certains porteurs ne reconnaissant pas les caractéristiques de leurs projets dans cette liste ont choisis des indicateurs plus précis et adaptés, de nouveaux indicateurs émergent donc parfois « au fil de l'eau » en même temps que les projets.

Lors de l'élaboration de ce bilan quantitatif, nous rencontrons donc un problème d'évaluation sur l'ensemble. Trouver un dénominateur commun à des projets particuliers simplifierait certainement cette évaluation, cependant ce serait peut-être perdre un peu de l'ADN de ce contrat « sur-mesure ». Un juste milieu reste à trouver.

En mai dernier le CEREMA nous a fait part de son travail d'uniformisation nationale mené sur les indicateurs dans un objectif d'évaluation à l'échelle nationale des CTES. Un document en construction et provisoire nous a été transmis, néanmoins nous avons choisi de présenter notre évaluation interne qui reprend l'ensemble des indicateurs que nous avons inscrits dans le Contrat du PETR signé en avril 2019.

A ce jour, ces indicateurs nous semblent plus adaptés au territoire, et permettent de représenter de façon fidèle la réalité des résultats obtenus sur notre territoire de montagne.

## B. Détail pour chaque orientation

### Éléments de compréhension des tableaux

- Les indicateurs dont la case est grisée correspondent à ceux inscrits dans le corps du contrat. Il s'agit de la liste qui avait été mise en place par le CEREMA et le PETR. Les indicateurs qui ne correspondent pas à cette liste et qui sont sur les fiches action/projet ont été regroupés par thématique.
- L'année N correspond à la date de signature, soit le 25 avril 2019.
- L'année N+1 correspond à l'année en cours.
- L'horizon à l'année 2022 (N+3) a été modélisé via les objectifs fixés par l'ADEME dans le contrat d'objectif et ceux du CTES. En 2022 se termine le financement de l'animation dédiée.
- Certains indicateurs n'ont pas d'objectif chiffré.

### Orientation stratégique transversale : pour une mise en œuvre dynamique et collaborative du contrat à l'échelle du territoire, animer la dynamique de coopération pour une transition écologique.

*Objectifs : Le CTES doit permettre l'émergence d'une robuste démarche d'animation de tous les acteurs du territoire, leur mise en relation autour de projets communs de développement, avec les garanties d'une cohérence d'actions et d'une coordination efficiente notamment pour une bonne gestion des fonds drainés.*

<b>Concertation</b>	<i>Organisation d'au moins un forum de l'énergie par année</i>
<b>Communication et sensibilisation</b>	<i>Mise en place d'actions de sensibilisation et communication envers les populations jeunes (école, collège, lycée)</i>
	<i>Tenue d'au moins 3 réunions du club climat par an</i>
	<i>Nombre de citoyens mobilisés</i>
	<i>Nombre d'élus mobilisés</i>
	<i>Nombre d'entreprises mobilisées</i>

### Concertation Communication et sensibilisation :

Indicateurs & unités	Objectif N+3	N	N+1	Remarques
Nombre de forum de l'énergie par année et de réunions du CCT [Nbre de forum organisés + CCT/an]	3	0	3	6 CCT en 2019 : 3 avant la signature du contrat et 3 après - 0 au cours du premier semestre 2020
Nombre d'actions de sensibilisation et communication envers les populations jeunes (écoles, collège, lycée) [Nbre d'actions]		0	3	1 pour la mission CTES ECC intervention au lycée du Président, et 1 intervention au collège ; 2 événements annulés à cause de la crise sanitaire : Collège Garcins matinée éco-citoyens 10/04 ; Lycée d'altitude 17/3/ Green week
Nombre de citoyens mobilisés [Nbre de citoyens]	3500	0	1100	2 avril + Atelier alimentation + Réunion vergers + conférence des maires ; Objectif Convention de financement ADEME : 3 500 sur 3 ans
Nombre d'entreprises mobilisées [Nbre d'entreprises]	15	0	21	CTES (AlpServices, Extruflex, EDSB, SEVE, CDA, SPL, FES, Urbiseko) + 18 lors de l'atelier alimentation. Obj Convention financement ADEME : 15 sur 3 ans.
Nombre d'élus mobilisés [Nbre d'élus]		0	45	Conférence des maires ; évènement Energie à destination des élus initialement prévu au printemps 2020, reporté à l'automne.

### Focus stations :

Indicateurs & unités	Objectif N+3	N	N+1	Remarques
Mise en place de l'animation territoriale de suivi et d'émergence des projets [Nbre d'ETP sur les 3 ans]	3	0	1	Voir analyse qualitative
Réalisation d'un livret des actions et expérimentation des actions de transition écologique en station [Nbre de réalisation]	1	0	1	Voir livret produit
Nombre de projets station suivis [Nombre de projets Stations]		0	2	CDA-Serre Chevalier - Risoul

**Impact social :**

Indicateurs & unités	Objectif N+3	N	N+1	Remarques
Impact sur l'emploi [Nbre d'ETP sur les 3 ans]	7,5	0	3,3	2,3 postes au PETR et 1 poste au département

Les objectifs sont atteints sur cette première année de contrat, avec 2,3 ETP dédiés à l'animation du CTES au sein du PETR, plus un chargé de mission recruté en Août 2019 au Département. Néanmoins, les financements dédiés au poste « Energie et Focus station » n'ont à ce jour pas été renouvelés après juillet 2020 (demande déposée, pas de réponse à ce jour), ce qui compromet la pérennité de la dynamique sur l'orientation 3.

Pour ce qui est de la dynamique de coopération et de concertation citoyenne initiée, le Club Climat et Transition s'est réuni 6 fois en 2019 (contre un objectif de 3 réunions par an prévu dans le contrat d'objectif). 900 citoyens ont été mobilisés lors d'évènements organisés sur le territoire tel que la diffusion du film "Après demain" en présence du réalisateur Cyril Dion suivie d'une table ronde et les ateliers sur le thème de l'alimentation. Ce chiffre est en deçà de l'objectif puisque celui est de 3500 citoyens mobilisés sur 3 ans soit près de 1200 par an. Cela s'explique par la période de crise sanitaire qui nous a obligé à annuler et reporter toutes les animations prévues notamment avec les collèges et lycées.

Fonctionnement du Club Climat et Transition, travaillé en concertation avec ses membres en 2019 :



**Orientations 1 et 2 (PETR en charge) : Pour une alimentation saine et durable : faire du territoire un territoire exemplaire en matière d'autonomie alimentaire & Faire du territoire un territoire exemplaire en matière d'économie circulaire et de gestion des déchets**

*Objectifs axes 1 & 2 : Développer l'économie circulaire / Développer les circuits courts / Développer l'économie sociale et solidaire/ Diminuer les déchets / Valoriser les déchets*

**Économie circulaire**    *Mise en place de l'animation territoriale*  
**social et solidaire**    *Émergence du pôle d'économie circulaire du Briançonnais*  
*Rendu de la cartographie des acteurs et des flux de l'économie circulaire et des synergies possibles sur le territoire*  
*Nombre de boucles d'économie circulaire*  
*Nombre d'emplois préservés ou créés*  
*Nombre d'essaimages de projets réalisés (duplication de projets existants avec ou sans adaptation au territoire)*  
*Animation d'au moins 3 réunions sur le territoire avec les acteurs*  
*Émergence d'au moins 3 projets en lien*

**Orientation 1 :  
Impact sur l'autonomie alimentaire**

Indicateurs & unités	Objectif N+3	N	N+1	Remarques
Renforcement de l'autonomie alimentaire du territoire en satisfaisant les besoins des structures de restauration collective locales				
Émergence du pôle d'économie circulaire du Briançonnais [%]	100	0	10	L'étude flash a été menée, le projet a été transféré à la CCB qui prépare le cahier des charges de l'étude technico-économique
Rendu de la cartographie des acteurs et des flux de l'économie circulaire et des synergies possibles sur le territoire	1	0	0,5	En cours de rédaction
Nombre de boucles d'économie circulaire [Nbre de boucles]	1	0	1,5	Une boucle partielle d'économie circulaire est en cours d'expérimentation. Deux autres boucles sont en construction. Objectif de la Convention d'objectif ADEME
Etude de préféabilité		0	1	Projet pôle économie circulaire  En attente de la réalisation du/des projets
Etude technico-économique		0	0	
Production alimentaire [tonnes]		0	0	
Surface mise à disposition par la commune [ha]		0	0	
Augmentation de la surface de terres agricoles [ha]		0	0	
Nombre d'arbres plantés [Nbre d'arbres]		0	0	
Bilan production locale/besoin				
Réduction de la consommation des terres agricoles pour le développement tertiaire ou industriel [%]				



### Impact sur l'environnement

Indicateurs & unités	Objectif N+3	N	N+1	Remarques
Valorisation des déchets fermentescibles				Voir pour enlever des indicateurs de l'axe 1 car plus pertinent pour l'axe 2
Lutte contre le gaspillage alimentaire				
Développement des pratiques agricoles respectueuses de la santé des producteurs et des consommateurs avec un impact maîtrisé sur l'environnement				

### Impact sur l'économie

Indicateurs & unités	Objectif N+3	N	N+1	Remarques
Gain économique pour le territoire				Pas assez de recul
Innovation/développement				

### Impact social

Indicateurs & unités	Objectif N+3	N	N+1	Remarques
Impact sur l'emploi/réinsertion				
Nombre d'ETP créés [ETP]		0		
Association des citoyens à la transition écologique				
Nombre d'habitants touchés par les évènements organisés		0	95	
Nombre de bénévoles impliqués		0		
Nombre de formations		0	2	Projet vergers
Nombre d'écoles concernées		0	5	Projet de la terre à l'assiette
Nombre d'enfants bénéficiaires		0	117	
Nombre de professionnels bénéficiaires		5	17	
Nombre de séances réalisées		25	35	
Nombre de professionnels mobilisés		0	0	
Nombre d'ateliers réalisés		0	0	

## Orientation 2 :

### Impact sur la valorisation des déchets

Indicateurs & unités	Objectif N+3	N	N+1	Remarques
Valorisation des déchets fermentescibles du territoire				
AMO		0	1	
Valorisation des déchets, qté totale de déchets collectés [tonnes]		0	-	
Valorisation des déchets, % de déchets valorisés ou mis en décharge [%]		0	0	
Valorisation des déchets, filière de valorisation par type de déchets, coût global en €/tonne pour chaque catégorie de déchets [€/tonne]		0	0	
Valorisation des déchets, nombre d'entrées, de dépôt et de tonnes déposées		0	0	
Quantité de couches jetables générées en crèches [tonnes]		65	65	
Coût actuel pour le traitement et le transport des couches des crèches [€]		18850	18850	
Mesure pesage des déchets ultimes [tonnes]		100	-	
Ratio entre produit PVC vendu et celui valorisé [€]		0	0	
Gisement capté [tonnes]		9	26	
Tonnage réemployé/réutilisé [tonnes]		0	24	
Nombre de toilettes sèches déployées [Nbre TS]				
Tonnes de résidus collectés [tonnes]				
Tonnes de biodéchets collectés [tonnes]				
Tonnes de compost réutilisé [tonnes]				
Valorisation des déchets fermentescibles du territoire [€]				
Valorisation des déchets industriels du territoire [€]				

### Impact sur l'environnement

Indicateurs & unités	Objectif N+3	N	N+1	Remarques
Réduction des transports				
Trajets d'une benne de boues de station d'épuration [Km]		500	500	
Trajet d'une benne d'ordures ménagères (déchets alimentaires) [Km]		220	220	
Trajet d'une benne de déchets verts [Km]		630	630	
Transport des couches jetables aux OM [Nombre de bennes de 24T/an]		2,7	2,7	
Limitier les prélèvements de ressources non renouvelables				
Efficacité environnementale/réduction des émissions de GES				

### Impact sur l'économie

Indicateurs & unités	Objectif N+3	N	N+1	Remarques
Valorisation des déchets industriels du territoire				
Gain économique pour le territoire				
Aide aux entreprises locales (blanchisserie, artisanat – création de couches) [Chiffre d'affaire]		0		
Nombre de ventes réalisées et/ou CA réalisé [€/an]		5800	20000	
Nombre de produits vrac vendus [€]		0	0	
Innovation/Développement				
Limitation de la dépendance du territoire vis-à-vis de filières d'approvisionnement extérieur (compost pour la végétalisation des pistes de ski, matériaux pour la filière du bâtiment)				

### Impact social

Indicateurs & unités	Objectif N+3	N	N+1	Remarques
Impact sur l'emploi/réinsertion				
Nombre d'ETP créés [ETP]		0	0,5	
Nombre d'heures de formation spécifiques aux métiers créés		0	0	
Association des citoyens à la transition écologique				
Nombre de participants aux parcours Transition(s) [Nbre de participants]		0		
Nombre d'adhérents [Nombre]		0	15	Nombre d'adhérents à l'association Cosmos qui porte le projet de tiers-lieux dédié à la transition
Nombre de visiteurs [Nombre]		0	0	
Nombre d'ateliers animés [Nombre]		0	0	
Nombre de livres empruntés [Nombre]		0	0	

Une boucle partielle d'économie circulaire est en cours d'expérimentation (projet "Expérimentation d'une filière de réemploi des matériaux et reste de chantier sur le nord des Hautes Alpes") dont la pertinence et la viabilité sont renforcées par le projet de "Plateforme de tri et déchetterie à destination des professionnels". Deux autres boucles sont en construction (projets "Boucle alimentaire du briançonnais" et "Des petits coins de transition"). Le contrat d'objectif prévoit la création d'une boucle complète au terme des 3 années. Un projet emblématique d'éco-conception est en cours, porté par une entreprise industrielle du territoire. Cependant, plusieurs projets inscrits ne peuvent être mis en œuvre, faute de financements et ne peuvent donc pas produire les résultats escomptés (Création de vergers municipaux, mise en place de couches lavables dans les établissements de garde).

### Orientation 3 (PETR en charge) : Faire du territoire un territoire exemplaire et d'innovation en matière de sobriété d'énergie, production et stockage d'énergies renouvelables

**Objectifs axe 3 :** Améliorer le bilan énergétique du territoire / développer des solutions innovantes de production locale d'énergies renouvelables / développer les solutions de stockage de l'énergie / diminuer les consommations d'énergie (sobriété énergétique)

**Énergie : sobriété, production et stockage**      Rédaction d'un vadémécum des outils et démarches déjà mises en place de l'ensemble du potentiel EnR du territoire  
 Production d'outils de scénarisation transition écologique du territoire sur le principe de Négawatt  
 Animation d'au moins 3 réunions sur le territoire avec les acteurs  
 Émergence d'au moins 3 projets en lien

#### Impact sur les énergies

Indicateurs & unités	Objectif N+3	N	N+1	Remarques
Bilan énergétique du territoire/autonomie énergétique				
Diminution de la consommation énergétique				
Développement de la production locale d'EnR en prenant en compte les spécificités d'un territoire de montagne : dénivelé important, équipement des refuges et des domaines skiables				
Rédaction d'un vadémécum des outils et démarches déjà mises en place de l'ensemble du potentiel EnR du territoire		0	1	
Production d'outils de scénarisation transition écologique du territoire sur le principe de Négawatt		0	0	Difficultés dans la récupération des données, plutôt mettre en place un plan de récupération des données.
Productible EnR annuel [MWh/an]		0	163,4	CDA + Fort de Têtes + Eolien SEVE + Picoturbine
Surface de capteurs PV [m²]		0	442	CDA + Fort de Têtes
Puissance installée (éolien) [kW]		0	20	CDA + SEVE
Puissance hydro installée [kW]		0	0,011	La turbine de la CDA pas encore posée, celle de la ville de Briançon posée en novembre 2019.
Energie solaire produite [MWh]		0	150	Chiffre CDA : approximation avec chiffres trimestriels de juillet 2019.
Energie éolienne produite [kWh/an]		0	13,4	
Energie hydraulique produite [kWh/an]		0	0	Les mesures sur la pico turbine de Briançon doivent être effectuées de mai à novembre 2020
Nombre de guichets conseils réalisés [Nbre de guichets]		0	0	Aucun retour de la préfecture à ce jour

Nombre de refuges nouvellement équipés et puissance installée [Nbre de refuges]		0	0	Aucun retour de la préfecture à ce jour
Nombre de groupe électrogènes et d'hélicoptages supprimés [Nombre de gpes électrogènes]		0	0	Aucun retour de la préfecture à ce jour
Etude du productible		0	1	Présentation du rendu le 24/02/2020
Consommations énergétiques des familles engagées dans le défi [kWh]		à déterminer	0	Le défi n'est pas encore lancé
Réduction des délais, simplification des procédures		0	0	Aucun retour de la préfecture à ce jour

### Impact sur l'environnement

Indicateurs & unités	Objectif N+3	N	N+1	Remarques
Efficacité environnementale/réduction des émissions de GES				

### Impact sur l'économie

Indicateurs & unités	Objectif N+3	N	N+1	Remarques
Efficacité économique (diminution prix kWh)/ Gain économique pour le territoire				
Innovation/Développement				

### Impact social

Indicateurs & unités	Objectif N+3	N	N+1	Remarques
Impact sur l'emploi/réinsertion				
Association des citoyens à la transition écologique				

La sobriété et l'efficacité énergétique sont les axes que le PETR souhaite prioriser dans sa stratégie de transition. Outre le Défi Famille à Energie et Mobilité Positives porté par le CPIE Environnement et Solidarité (inscrit au CTES le 4/12/19), et un projet en émergence sur un dispositif de rénovation des bâtiments publics (Intracting, porté par le SyME 05), la majorité des projets suivis soutiennent la production d'énergie renouvelable. Une difficulté a été rencontrée sur le déclassement partiel du torrent des Ayes (EDSB, projets hydroélectriques). Les blocages administratifs rencontrés n'ont pas pu être résolus. Le projet de picoturbine sur récupération d'eau pluviale porté par la ville de Briançon (3.4) a été considéré trop petit par les partenaires de l'Etat pour être financé.

## Orientation 4 (Département en charge) : Promouvoir de nouvelles mobilités plus sobres en émissions de GES en milieu montagnard

**Objectifs axe 4 :** Développer les modes de transports décarbonés / réduire la consommation d'énergie liée aux déplacements / réduire les émissions de GES

**Eco mobilité**      *Mise en place de l'animation territoriale  
Émergence de projets structurants*

*Nombre d'emplois préservés ou créés  
Nombre d'essaimages de projets réalisés (duplication de projets existants avec ou sans adaptation au territoire)  
Animation d'au moins 3 réunions sur le territoire avec les acteurs  
Émergence d'au moins 3 projets en lien  
mise en place d'au moins 3 actions de communication et de sensibilisation*

### Réduire l'autosolisme

Indicateurs & unités	Objectif N+3	N	N+1	Remarques
Distance d'autosolisme évitée				
Part de différents modes de déplacement (voiture solo, voiture partagée, transports en commun, vélo, marche...)[%]				
Réduction des transports				

### Développer les aménagements cyclables et les services associés et promouvoir les modes actifs

Indicateurs & unités	Objectif N+3	N	N+1	Remarques
Valorisation du territoire et développement du tourisme (notamment inter-saison) via les mobilités douces et alternatives				
Création/ Utilisation d'infrastructures cyclables				

### Promouvoir de la mobilité douce, électrique et innovante

Indicateurs & unités	Objectif N+3	N	N+1	Remarques
Réduction les émissions de GES				
Promotion de véhicules électriques/hydrogène				

### Impact sur l'économie

Indicateurs & unités	Objectif N+3	N	N+1	Remarques
Gain économique pour le territoire				
Innovation/développement				

### Impact social

Indicateurs & unités	Objectif N+3	N	N+1	Remarques
Impact sur l'emploi/réinsertion		0	1	
Association les citoyens à la transition écologique				

Aucun retour du département sur le projet 4.1. Un projet en émergence a été présenté en comité technique le 21 janvier dernier. Aucun projet inscrit au CTES lors de la conférence des maires le 4 décembre 2019.

Un chargé de mission “conseiller en mobilité” a été recruté par le département (projet inscrit au CTES), il a pris ses fonctions en août 2019. Son échelle de travail est l’échelle départementale et non uniquement celle du PETR. A l’automne, il a mené un diagnostic qualitatif sur la mobilité. Il travaille maintenant directement avec les EPCI à l’émergence et la définition de projets. Un projet en émergence a été présenté au dernier comité technique (Rézo Pouce). Aucun projet n’est encore en cours ou déjà achevé.

De son côté, le PETR héberge depuis le 6 avril et ce jusqu’au 7 août 2020 un stagiaire sur le thème de la mobilité : « Aménagement des mobilités intégré aux politiques de transition en site isolé de montagne ». Les frais du stagiaire, en formation de M2 SHS, Géographie – Transports, intermodalité, territoires (TITUS) à l’Université Savoie Mont Blanc, sont pris en charge par le LABEX ITEM.

**Orientation 5 (Département en charge) : Promouvoir la rénovation du bâti, des logements et du parc résidentiel de loisirs**

*Objectifs axe 5 : Limiter la dépense énergétique des bâtiments 137 / former à l’utilisation de matériaux bio-sourcés et à l’écoconstruction / structurer et développer la filière des matériaux bio-sourcés*

- Logement**
- Mise en place de l’animation territoriale*
  - Émergence de projets structurants*
  - Nombre d’emplois préservés ou créés*
  - Nombre d’essaimages de projets réalisés (duplication de projets existants avec ou sans adaptation au territoire)*
  - Animation d’au moins 3 réunions sur le territoire avec les acteurs*
  - Émergence d’au moins 3 projets en lien*
  - Mise en place d’au moins 3 actions de communication et de sensibilisation*

**Rénover les bâtiments pour les rendre plus économes en énergie**

Indicateurs & unités	Objectif N+3	N	N+1	Remarques
Réhabilitation et rénovation des bâtiments (ménages, copropriétés, parc industriel, structures publiques)				
Nombre de kWh économisés				
Rénovation énergétique des bâtiments et logements : Surface de logements rénovés [m²]				
Rénovation énergétique des bâtiments et logements : Nombre de foyers équipés [Nbre de foyers]				
Ecoconstruction/ matériaux biosourcés : Sensibilisation dans les écoles/universités				
Ecoconstruction/ matériaux biosourcés : Formation				
Ecoconstruction/ matériaux biosourcés : Référencement des acteurs, et de leurs activités/croissance				



### Forme les entreprises à l'écoconstruction, à l'utilisation de matériaux bio sourcés

Indicateurs & unités	Objectif N+3	N	N+1	Remarques
Sensibilisation dans les écoles/universités				
Formation				

### Structurer et développer la filière de matériaux biosourcés

Indicateurs & unités	Objectif N+3	N	N+1	Remarques
Référencement des acteurs, et de leurs activités/croissance				

### Impact sur l'économie

Indicateurs & unités	Objectif N+3	N	N+1	Remarques
Gain économique pour le territoire				
Innovation/développement				

### Impact social

Indicateurs & unités	Objectif N+3	N	N+1	Remarques
Impact sur l'emploi/réinsertion				
Association des citoyens à la transition écologique				

Aucun retour de la part du département sur cet axe.



## 5. QUELS SONT LES EFFETS INDUITS PAR LE DISPOSITIF (LES RESULTATS PEUVENT ETRE ATTEINTS ET NE PAS PRODUIRE LES EFFETS ESCOMPTES)

Au-delà des résultats mesurables via les indicateurs de résultats, plusieurs effets ont été observés :

La signature du CTES par le PETR en fait un acteur incontournable de la transition écologique et reconnu sur le territoire par les autres acteurs, qu'ils soient publics, privés ou associatifs. La communication déployée autour du dispositif et l'animation territoriale mise en œuvre par les chargés de mission permet d'une part une veille territoriale des projets mais également de faire remonter ces projets et ainsi de mettre en lien les différents porteurs de projets et acteurs du territoire agissant sur les thématiques de la transition écologique.

La charte d'engagement annexée au CTES a permis la création d'un réseau d'acteurs engagés en faveur de la transition écologique et solidaire sur le territoire. De 27 signataires lors de la signature du CTES, la charte d'engagement en compte désormais 36 au 25 avril 2020. Il est prévu que de nouveaux acteurs identifiés soient régulièrement invités à devenir signataires.

Liste des signataires de la charte à ce jour :

*Institutionnels :*

1<sup>ère</sup> Vague

- Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire : Emmanuelle WARGON
- Préfecture des Hautes-Alpes
- Département des Hautes-Alpes
- ADEME PACA
- Caisse des Dépôts Provence Alpes Méditerranée

2<sup>ème</sup> Vague

- Chambre d'Agriculture des Hautes Alpes
- ARPE-ARB

*Les collectivités du territoire :*

1<sup>ère</sup> Vague

- PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras
- PNE
- PNRQ
- CCB
- CCGQ
- CCPE
- Commune Briançon
- Commune de Risoul
- Commune de Villard Saint Pancrace

*Associations, collectifs, scolaires :*

1<sup>ère</sup> Vague

- Conseil de Développement du PETR
- Club Climat
- Club uni-verts lycée d'altitude
- Collège les Garcins

2<sup>ème</sup> Vague

- ADSCB
- Collectif Guillestrois en Transition
- Association COSMOS
- Gens des Hauts



- LPO PACA

*Entreprises :*

1<sup>ère</sup> Vague

- EDSB
- CDA - Serre Chevalier
- SEVE
- Alp'services
- Next financial
- Totalp
- Extruflex
- CPIE Environnement et Solidarité
- Fondation Edith Seltzer
- Ener'Guil
- SyME05



Emmanuelle Wargon et le groupe des lycéens Uni-verts du lycée d'altitude de Briançon  
Signature charte d'engagement 25 avril 2019

Une nouvelle filière émerge sur le territoire : elle concerne le réemploi, la réutilisation et le recyclage des matériaux, des restes et des déchets de chantier du BTP. Elle est encore naissante et deux projets complémentaires œuvrent à son développement sur le territoire. Elle vient renforcer les filières du réemploi, de la réutilisation et du recyclage des objets et du textile déjà présentes sur le territoire.

Le Club Climat et Transition n'a en revanche pas encore formalisé ses objectifs et son fonctionnement malgré l'organisation de 6 réunions sur l'année 2019, dont 3 après la signature du CTES. Au 25 avril 2020, aucune réunion du CCT n'a encore été organisée sur l'année en cours. Cela s'explique principalement par le départ du chargé de mission en poste et par la période de vacance de poste qui a suivi, ainsi que par la crise sanitaire liée à la pandémie de covid-19 qui ne permet pas la tenue de réunion.



## 6. RETOUR SUR LES FREINS RENCONTRES

### Limites dans l'articulation avec les dispositifs/initiatives en cours :

- L'articulation de l'axe 1 "Autonomie alimentaire" avec la démarche de Projet Alimentaire Territoriale co-portée par le PnrQ et le PETR est en cours d'organisation.
- L'articulation de l'action de concertation avec les acteurs existants, notamment les collectifs de citoyens "en transition" est à définir. Ce travail est en cours.

### Blocages rencontrés dans l'animation du CTES

- Il apparaît la nécessité de simplifier les dispositifs en place pour les porteurs de projets. Un rôle du CTES doit justement être de rendre visible aux porteurs l'ensemble des aides dont ils peuvent bénéficier.
- Pas de fonds dédiés : Il n'y a pas de fonds propres sur le dispositif du CTES alors que les besoins de financements sont importants. Plusieurs projets inscrits au CTES ne peuvent pas être mis en oeuvre, faute de financements. Par ailleurs, des difficultés d'animation du territoire apparaissent lorsqu'il n'y a pas de fonds directement fléchés.
- "Un contrat sur mesures, qui peut aider à lever des blocages administratifs" : les projets présentés en Comité Technique peuvent certes trouver un lien direct avec les partenaires de l'Etat, mais doivent se soumettre aux mêmes AAP que les projets qui ne font pas partie du CTE. L'intérêt est donc limité en termes de financements pour les porteurs. De plus, le projet des Ayes a rencontré un blocage important sur le classement d'un torrent qui n'a pas pu être levé. Voir pour le projet avec les refuges, mais à ce jour aucune simplification administrative n'a été effectuée grâce au CTES.
- Difficultés de suivi des projets une fois les financements acquis (ou non) : comment motiver les porteurs à rester en lien avec le Contrat ?
- Axes 4 & 5 mis en oeuvre par le département : le PETR n'a pas la main sur ces thématiques et reçoit peu d'informations du département. Le conseiller en mobilité qui a été recruté travaille à l'échelle du département et non à l'échelle du PETR. Aucun agent du département spécifiquement identifié sur l'axe "logement".
- La plus-value de ce contrat réside dans l'animation qui lui est dédiée. Or, les financements nécessaires à cette animation ne sont pas garantis sur une période assez longue pour assurer la visibilité nécessaire au développement du CTES.

### Limites à l'évaluation :

- Comment fixer des objectifs ambitieux, les tenir sans fonds qui en dépendent ? Les indicateurs et les objectifs devraient être créés en lien avec les indicateurs des financeurs (ADEME, Région, etc).
- Le CTES n'a pas d'objectifs chiffrés. Les objectifs chiffrés ont été définis dans le Contrat d'objectifs signé avec l'ADEME, indépendamment du CTES. Comment évaluer la progression, les résultats sans objectifs chiffrés?
- A partir de quand considérer que les fonds drainés par les projets sont dus au CTES ? Le rôle des chargés de mission consiste à trouver les fonds adaptés aux différents projets, soutenir les porteurs dans la rédaction des dossiers, mais certains porteurs sont très autonomes et ne nécessitent que peu de soutien administratif une fois le lien vers l'AAP donné.

Il est à noter qu'une seule année d'existence ne permet pas le recul suffisant pour évaluer les résultats du CTES, notamment car un grand nombre de projets ne sont pas encore achevés. Il conviendra donc d'approfondir l'analyse des résultats à moyen terme. Il en va de même pour le Club Climat et Transition (CCT).





## CONCLUSION ET PERSPECTIVES

<p><b>Forces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lien direct avec des partenaires institutionnels peu présents sur le territoire</li> <li>- Un contact direct avec le ministère et une reconnaissance nationale</li> <li>- Une animation dédiée</li> <li>- Un ancrage sur le territoire fort</li> </ul>	<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas d'enveloppe financière spécifique dédiée</li> <li>- Un contrat dans sa phase d'expérimentation, jeune</li> <li>- Une "adaptation au territoire" peu mise en pratique : les solutions "sur mesure" blocages administratifs et juridiques n'ont pas été trouvées</li> <li>- La mobilité et le logement sont des axes sur lesquels le PETR a travaillé durant plusieurs années via des programmes (TEPCV, CEE). Une dynamique et des réseaux sur ces thématiques avaient été mis en place. Cette dynamique a été relayée à l'échelle du département, à la demande des financeurs (ADEME/Etat), qui ont souhaité que le département dispose des financements d'ingénierie territoriale pour la thématique mobilité. Pour le suivi de l'axe 5 avec le Département, aucun projet émergent présenté en comité technique à ce jour. Concernant les axes 4 et 5 : peu d'actions et d'animation territoriale sur le territoire du PETR.</li> </ul>
<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation territoriale : temps d'animation mobilisable par rapport aux collectifs en transition qui font du bénévolat, le CCT peut être une opportunité pour le PETR de mettre en œuvre la concertation citoyenne</li> <li>- La charte d'engagement est l'opportunité d'unir les acteurs du territoire autour de projets communs, autour de la dynamique de transition écologique et solidaire</li> </ul>	<p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déception des porteurs de projets suite à une incapacité de financements ou de déblocage</li> <li>- Perte d'intérêt pour un contrat sans fonds propres, difficultés à la fidélisation des porteurs</li> <li>- Importance d'une coopération effective entre les élus du PETR pour la remontée de projets, voir après les élections.</li> <li>- Peu de visibilité à long terme pour l'animation du contrat</li> <li>- La multiplication des contrats de tous types qui apporte de la confusion aux acteurs et du désintérêt pour un « énième contrat ».</li> </ul>



TERRITOIRE DE MONTAGNE • TERRITOIRE D'ÉNERGIE • TERRITOIRE DE PROJETS

